

Action Solidaire envers l'École

Il est possible de nous aider dans nos projets par différentes actions :

- 1) En nous aidant à faire connaître l'école, en en parlant à vos proches, votre famille, vos amis ou vos collègues de travail.*
- 2) En participant au financement au travers d'une réponse à **l'appel au don déductible des impôts**. (66% de vos dons sont déductibles de vos impôts dans la limite de 20% de vos revenus imposables. Un don de 30€ ne vous coûte réellement que 10 €)*
- 3) En relayant cet appel au don aux personnes de votre entourage, votre entreprise...*

Votre générosité a déjà permis d'aider au financement des structures de jeu, matériel informatique... Si vous voulez en savoir plus, le site internet de l'établissement peut répondre à vos questions.

Vous remerciant par avance de votre aide au nom de toute l'équipe éducative, je vous prie de croire en l'expression de nos sentiments dévoués.

Reims le 01 mars 2024

M R. RUYER

Chef d'établissement ^{1er} degré

Coupon à rendre à l'accueil du groupe scolaire

DON pour l'École Jeanne d'Arc-Reims 2024

NOM, PRENOM : _____

Adresse : _____

J'ai choisi de soutenir votre projet.

Je fais un don pour aider au projet d'équipement de l'école Jeanne d'Arc de.....euros
par chèque bancaire joint à l'ordre de la **Fondation De La Salle** (propriétaire des locaux Jeanne d'Arc)

Un reçu fiscal me sera envoyé.

Date et signature :